

Lundi 8 décembre 2025 - 10 heures 30 - CR réunion mobilités actives - quartier portes de France Nord - SGP

Réunion : solutions proposées par l'APICY pour faciliter les déplacements en modes actifs autour du lycée et de la maison médicale.

Présents:

APICY : Tor Bothner, Jacqueline Cattaneo, Victor Kohler
Commune Saint-Genis-Pouilly: Mariama Touré, Gérard Nuvolini et 1 agent d'entretien

Les buts de notre association est de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes afin de promouvoir le report sur les modes actifs — nos buts se réalisent grâce à la volonté des élus et des services d'urbanisme de décongestionner ainsi les routes des déplacements courts et locaux.

Constat :

La commune de Saint-Genis a l'opportunité d'avoir développé un quartier d'un dynamisme apporté par plusieurs acteurs: la présence du CERN, du Technoparc et du pôle économique de PGA (Pays de Gex Entreprises), du Lycée d'état (et international), d'une maison médicale, d'un centre nautique moderne (bassins couverts et à l'extérieur), d'un terrain de loisirs (rugby et golf), d'un centre-ville aux commerces actifs, et d'un réseau de transports publics de bus de ligne affirmé (Car Région et lignes TPG).

Points vus en réunion de terrain:

Nous sollicitons les services de la commune de les proposer par

en réunion avec les services du département. C'est une solution temporaire et peu onéreuse (vu la réalisation d'un nouveau carrefour) pour apaiser l'approche et la traversée de la RD35 entre la maison médicale et les terrains de sports (rugby+golf+footgolf+restaurant).

Action: Victor Kohler envoie par email le dossier soumis en 2024 par les membres du bureau de l'APICY, suite aux réunions avec les services du département.

Points à résoudre par la commune pour favoriser la sécurité des déplacements piétons autour du lycée et de la rue de Genève

- demander à la Semcoda propriétaire de la voirie rue Marie-Claude Vaillant-Couturier

de faciliter le cheminement des piétons qui sont sur un trottoir trop étroit pour les PMR entre la rue Germaine Tillon (laboratoire d'analyses médicales et maisons médicale) et la passerelle qui mène à l'esplanade du lycée

Pour rappel, les points suivants ont été vérifiés :

les véhicules garés contre la borne incendie et la haie du côté du bloc de pierre devant la passerelle

le poteau devant une porte d'un magasin,

les portes de magasin qui s'ouvrent sur un trottoir très étroit — il peut être plus large si les 4 places de parking sont retirées — ,

les pavés autour de 3 pins qui empêchent les PMR de passer (l'enrobé autour des racines des pins ne doit pas soulever le sol lorsqu'il sera stabilisé),

les poteaux autour de la place réservée aux handicapés qui mordent sur le trottoir

marquage entre les pavés et le trottoir qui mène au laboratoire s'analyses

Points d'amélioration à réaliser par la commune:

- sécuriser et identifier la traversée des piétons entre le chemin le long du lycée et la rue Charpak et le chemin piéton à qui traverse le Lion via la résidence du Lion pour aller jusqu'à la rue des Hautains et la mairie + la poste. Le passage piéton dessiné rue Malivert débouche sur l'entrée du parking privé (bâtiment résidentiel au-dessus de O brasseurs).

Points à solutionner par la commune rapidement, avant la définition future du projet de la parcelle acquise par la commune:

- redessiner la largeur du trottoir sur la parcelle rue Malivert pour l'élargir afin que les piétons évoluent sans devoir aller sur la route. Par ex, les lycéens sortent des bus de ligne et doivent se rendre au lycée par le trottoir (concevoir un trottoir + large en stabilisé mais sans goudron pour les piétons pour préserver les arbres et vérifier début de pente du garage de la maison acquise)
-
- retirer (ou couper à moins d'un mètre de hauteur) les haies de la parcelle pour accroître la visibilité pour les automobilistes qui tournent depuis la rue deGenève (avant O brasseurs) sur les rues Malivert et Charpak (vers la piscine, les parkings du centre médical, les résidences)
-
- accroître la visibilité pour les piétons et les cyclistes qui ont

pris la voie mixte le long du lycée et doivent poursuivre leurs parcours devant O brasseurs pour se rendre rue de Genève où sont situés les arrêts de bus de ligne, l'école de la Diamanterie, etc

-
- étudier la mise en place de piste mixte piétons avec cyclistes unidirectionnelle (depuis 10 ans c'est mixte bidirectionnel côté lycée) des deux côtés de la rue Charpak car le trottoir côté villas est assez large et il y a de la place pour partager la voie entre cyclistes et piétons.
-
- planifier la continuité piétons/cyclistes de la rue Charpak et de la voie mixte le long du lycée sur la voie privée de la résidence du Lion pour parcourir jusqu'à la rue de Genève

Actions à envisager par la commune pour faciliter et sécuriser les déplacements en vélo entre le centre-ville (3 écoles primaires communales: Diamanterie/Lion/Jura) et le quartier du lycée d'Etat et la maison médicale:

- rendre visible par mauvais temps ou de nuit les poteaux foncés ou blocs depierre gris (par ex: prévoir peinture réfléchissante ou des poteaux blancs, couvrir les côtés des lots de cailloux avec panneaux rouge/blanc phosphorescents)
- vérifier à travers la commune et les liaisons entre entrées des hameaux et le centre-ville : la signalisation du rappel des panneaux 30 (et les morceaux qui sont encore à

50, p. ex: la rue des Crêts devant la halte-garderie)

- relier sortie de la voie mixte le long du lycée avec la traversée de la rue Malivert pour aller en direction de rue de Genève (passer devant O Brasseurs)
- créer la voie cycle en contre-sens (panneaux à l'entrée et à la sortie pour signaler que c'est un sens unique pour les véhicules mais vélo ont le droit de circuler dans les 2 sens) pour éviter aux cyclistes qui circulent rue Charpak. C'est une zone 30, donc permis par la loi.

L'APICY remercie chaleureusement les services de la commune pour leur temps et leur collaboration.